



SAISON 2024/2025

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Du 17 septembre 2024

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 17 septembre 2024 de 20h15 à 23h15 dans la salle n°6.

Cette réunion fut présidée par SIMON David, Président de l'association.

Présents : DANES Fabrice, DE LYLLE Régis, DREANO Bertrand, DUPRAT LE ROMANCER Mathieu, HOUPLIER Jean-Pierre, LE BARH Jean-Michel, NESTOUR Mathieu, NICOL Nolwenn, PINCEMAILLE Patrick, RAULT Jean Charles, SIMON David, TARRAGO Fanny.

Excusés :

Invités : LE ROMANCER Roland, responsable initiation

L'ordre du jour établi était le suivant :

- 🎯 Accueil du nouveau CA
- 🎯 Créneaux horaires
- 🎯 Initiation et groupe de progression
- 🎯 Préparation concours octobre rose
- 🎯 Expressions libres

Compte rendu de la réunion

1- Accueil du nouveau CA

Cette première réunion du Conseil d'Administration pour cette nouvelle saison 2024-2025 se déroule avec de nouvelles têtes dans ses rangs. Le jeudi 05 septembre a eu lieu l'Assemblée Générale des Archers de Kervignac. Cette année, étant une année olympique, l'ancien bureau était démissionnaire dans son intégralité. La création du nouveau Conseil d'Administration s'est faite par votes à bulletin secret, c'est une première pour notre association.

Nous avons donc trois nouvelles têtes au sein du bureau, Nolwenn N., Régis D. et Fafrice D., ce qui est positif pour l'association. On leur souhaite de prendre plaisir à œuvrer pour le club, d'amener un vent frais, des idées et de l'enthousiasme.

Nous félicitons l'ensemble des membres élus et réélus.

Nous avons commencé à évoquer l'organisation du Conseil et les futurs projets à mener.

Le projet associatif est en cours de mis à jour et sera la vision à moyen/long terme du Conseil d'Administration.

Les nouveaux arrivants ont pu exprimer leur démarches, leurs ressentis, leurs envies, ainsi que leurs craintes.

L'augmentation rapide du nombre d'adhérents, le maintien d'un esprit convivial et bénévole sont et restent les points de vigilances pour l'équipe lors de ce mandat de quatre ans.

Lors de nos prochaines réunions seront établies les tâches au sein du Conseil d'Administration.

Des commissions vont également être discutées et éventuellement mises en place. L'ensemble des archers volontaires pourront y participer.

Nous rappelons à l'ensemble des archers que le réseau slack est un canal de discussions, d'échanges entre archers. Il se veut convivial, bienveillant et informatif. Cependant, toutes les informations officielles du club sont transmises aux adhérents UNIQUEMENT par mail (compte rendu du CA, informations diverses, etc...).

2- Créneaux horaires

David, notre président, a eu une réunion en mairie avec les autres associations sportives et culturelles de la commune afin de finaliser les créneaux horaires en salle alloués à chaque association pour la saison 2024-2025.

Nous avons réussi à obtenir un élargissement de la plage horaire des créneaux du mardi et du jeudi. Nos créneaux débiteront à partir de 16h30 officiellement (voir possible 16h15 si les écoles ont libéré la salle). Cet élargissement permet de moduler différemment les créneaux du mardi, afin de palier à l'afflux important de nouveaux adhérents cette année et en réduisant au maximum l'impact sur les autres créneaux.

Le Conseil d'Administration s'est entendu pour l'organisation suivante :

- mardi : 16h30 - 17h00 : préparation salle pour initiation
17h00 - 20h00 : créneau initiation en 2 groupes (1^{er} groupe 17h - 18h30 ; 2^{ème} groupe 18h30 – 20h)
20h00 – 22h00 : Tir Libre / Entraînements
17h00 – 20h00 : Para-Tir à l'arc
- jeudi : 16h30 - 18h30 : Tir Libre / Entraînements
18h15 - 20h15 : Groupe de progression
20h00 - 22h00 : Tir Libre / Entraînements

- vendredi : 20h00 - 22h00 : Entraînements / séance encadrée 1 fois par mois
Para-Tir à l'arc
- samedi : 14h00 - 17h00 : Tir Libre / entraînements

3- Point Initiation et Groupe de Progression

Initiation :

Le Conseil d'Administration a décidé, à la vue de la forte affluence et en accord avec le responsable initiation et les encadrants, qu'à la fin des trois séances de découvertes le groupe sera divisé sur 2 créneaux horaires le mardi, 1^{er} groupe de 17h00 à 18h30 et le 2^{ème} groupe de 18h30 à 20h00.

L'idée est de permettre un accompagnement des nouveaux plus confortable et efficace pour chacun (encadrés et encadrants).

Nous allons leur demander de se positionner sur l'un des 2 créneaux proposés, qui seront chacun plafonnés à 25 participants. Si il y a plus de 25 inscrits dans un groupe, un tirage au sort sera réalisé. Nous espérons bien évidemment ne pas en arriver à cette solution.

A partir d'aujourd'hui, nous orientons les nouvelles demandes d'accès à l'initiation sur les licences découvertes du mois de mars ou à l'année prochaine.

Groupe de progression :

Le groupe de progression est un groupe encadré le jeudi de 18h15 à 20h15 pour les 2^{ème}, 3^{ème} année, voir plus.

Les places de ce groupe étant limitées dû aux nombres d'encadrants (une vingtaine de places aujourd'hui), la priorité sera donnée aux 2^{ème} années et aux jeunes.

Ce groupe a pour but la consolidation des bases techniques et l'accompagnement à l'autonomie de sa pratique au sein du club.

Pour celles et ceux qui sont intéressés, veuillez vous manifester auprès de Rodolphe.

4- Organisation concours « octobre rose »

Nous avons défini les responsables des groupes :

- Gestion du greffe : Fanny TARRAGO
- Gestion salle : Jean-Pierre HOURLIER
- Gestion buvette : Françoise HOURLIER

Nous faisons réaliser les médailles en chocolat auprès du chocolatier de Kervignac Thierry HAFNAOUI.
Les récompenses pour les équipes sont encore à l'étude.

Nous avons besoin d'aides et de mains pour l'organisation de ce concours.

Avant le concours (préparation, montage salle, etc...), pendant le concours (greffe, buvette, salle, etc...) et après le concours (rangement), les taches ne manquent pas et nous saurons faire de la place à tout les néophytes.

Une fiche d'inscription sera placardée sur le panneau d'affichage dans la salle et en accès dans votre espace personnel sur le site des archers.

Merci d'avance pour votre engagement.

5- Expression libre

- Une demande de budget organisationnel a été faite, le bureau s'est fixé un montant de 300 Euros.
- Une réflexion est à mener sur l'accompagnement et l'apprentissage du réglage d'arc.

Petits Rappels : - Prochaine réunion du Conseil d'Administration le mardi 08 octobre à 20h.

- Nous invitons les archers à nous laisser leurs questions et leurs suggestions sur la boîte mail des archers. Le Conseil d'Administration prendra le temps d'étudier ces requêtes lors de sa prochaine réunion.

Mathieu DUPRAT LE ROMANCER

Pour les archers de Kervignac



Mr SIMON
Président



Mr DREANO
Trésorier



Mr DUPRAT
Co-secrétaire



Mr NESTOUR
Co-secrétaire